

### **Les ETARF en fort développement sont fragilisées par les crises à répétition**

***Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers connaissent un développement manifeste. L'augmentation du nombre d'actifs témoigne du changement de rôles opéré cette dernière décennie. Pourtant, derrière ce constat – signes de la pertinence et de la structuration rapide de la profession – se cachent des réalités inquiétantes pour la FNEDT et son réseau, réunis en Congrès du 6 au 8 mars, à Arles (13).***

**Arles, le 7 mars 2025 :** « *Pourquoi la prestation de service n'est pas reconnue pour sa fonction quasi vitale ? Faudra-t-il attendre que la casse probable de nos entreprises déstabilise la souveraineté des filières agricoles et forestières ?* » interroge Philippe Largeau, Président de la FNEDT lors de son 91<sup>e</sup> Congrès national, rappelant que 85 % des éleveurs font appel à de la prestation d'ETA, au moins 9 betteraves sur 10 sont déterrées par une ETA, plus de 70 % des exploitations de grandes cultures font des achats de travaux et de services et 80 % des travaux forestiers sont assurés par des ETF. La prestation de services de travaux répond aux besoins toujours grandissants d'expertise, de traçabilité, de productivité et d'innovation pour des filières agricoles et forestières exigeantes et compétitives. Elle répond aussi aux transformations des modèles économiques et démographiques (+ 60 % de salariés en ETARF en 10 ans).

« *Nous sommes exclus des dispositifs d'accompagnement et de soutien mises en place par le ministère de l'Agriculture pour faire face aux difficultés causées par les intempéries* » poursuit-le Président des entrepreneurs regrettant jusqu'à l'absence de représentants de ses services au Congrès national. Confrontées aux mauvaises conditions climatiques, les 22 500 TPE-PME ont vu, en 2024, leur chiffre d'affaires amputé de 20 % en moyenne à cause des décalage et annulation de travaux, et jusqu'à 80 % pour des Entreprises de travaux d'exploitation forestière qui ont été stoppées par les calendriers réglementaires et l'impraticabilité des sols... Elles ont encore dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et de résilience pour assurer les récoltes notamment dans des contextes extrêmement dégradés. Enfin, réputées partenaires de leurs clients agriculteurs, éleveurs et forestiers, les ETARF sont souvent contraintes d'assumer le rôle de banquier, sans obtenir d'avancée de la part du gouvernement.

« *C'est usant, insoutenable, de constater qu'on est tout seul, sans appui ni de l'Etat, ni du système bancaire* » déplore Philippe Largeau. Les ETARF ont subi les vagues inflationnistes sur les agroéquipements, les pièces détachées, les énergies. Les conditions de travail ont généré des surcoûts et une usure prématurée des équipements : « *Sur les matériels, c'est comme si on avait fait 3 ans en 1. Sans répercussion de tous nos coûts à la facturation, c'est la pérennité de nos entreprises qui est en jeu* » déclare le Président de la FNEDT.

**Contact presse - Agence Ressources de la Nature**  
Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - [fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**À propos** - Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 500 entreprises de travaux (+7,2 % en 10 ans) occupent 160 000 actifs pour un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.



